

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle**

**Association des résidents du Lac Carillon,**

**Samedi le 8 octobre 2011, à 10h30.**

**240, rue Enchantée, Lac Carillon, Notre-Dame-de-Montauban**

**Étaient présents:**

**Gilles Allaire  
Rolande Audet  
Pierre Bédard  
Gilles Bélanger  
Magella Bérubé  
Louise Bourbonnais  
Jean-Pierre Cossette  
Pierre Després  
Donald Dryburgh  
Guy Faber  
Jean-Louis Fiset  
Thérèse Frenette  
Hélène Gauvin  
Jocelyne Gingras  
Louise Grandbois  
Claire Huot  
Sylvie Labine  
Serge Lachance**

**René Laflamme  
Fannie Lamarche  
Michel Lamoureux  
Jacques Lasalle  
Johanne Lefebvre  
Pierre Lefebvre  
Suzanne Lemay  
Suzanne Léveillé  
Anne Morel  
Yves Ouellet  
Carole Paré  
Johanne Péloquin  
Martine Perreault  
Michel Poirier  
Jocelyne Roberge  
Claude-Marie Scorsone  
Rémi Vallières**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Lachance, président fait lecture des points à l'ordre du jour.

*Proposé par Rémi Vallières, secondé par Pierre Lefebvre et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.*

**2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 05-09-2010**

Le procès-verbal étant disponible sur le site de l'Arc, **il est proposé par Serge Lachance, secondé par Pierre Bédard et adopté à l'unanimité d'en exempter la lecture.**

*Il est proposé par Louise Grandbois secondé par Jean-Pierre Cossette et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée du 05 septembre 2010.*

**3. États financiers 2010**

M. Jean-Louis Fiset présente et commente les états financiers de l'année 2010.

*Il est proposé par Jean-Louis Fiset et adopté à l'unanimité d'accepter les états financiers tel que présentés.*

#### **4. Vérification des États financiers 2010**

Le vérificateur, M. Pierre Bédard fait mention de l'exactitude des montants, mais demande d'être plus précis dans les dépôts.

#### **5. Situation financière 2011**

M. Jean-Louis Fiset, fait mention de la situation financière de l'Association pour l'année 2011.

Serge mentionne aussi que Loto Matique est notre principale source de financement, il invite les membres à prendre des formulaires d'adhésion qui seront disponibles après la rencontre.

#### **6. Cotisation et coordonnées**

Le président fait mention de la recommandation du conseil d'administration de laisser la cotisation à 10,00\$ pour l'année 2012.

#### **7. Suivi des dossiers**

##### **7.1 Parc naturel régional de Portneuf**

Le président trace l'historique du dossier du parc régional qui, malgré le nombre d'années, démontre peu d'avancement.

Les instigateurs du parc veulent avoir des équipements qui vont rapporter de l'argent pour développer le PARC, chalet en location, relais de motoneige ou chalet à louer pour les motoneigistes, et ou VTT, ce n'est pas encore précis.

L'Association se préoccupe de la capacité de support du lac

##### **7.2 Achat de terrains St-Ubalde**

Aucun achat de terrain ne sera possible tant que le dossier du Parc ne sera pas réglé.

*Le conseil d'administration recommande de fermer le dossier d'achat de terrain et de dissoudre le comité.*

Quelques participants font des suggestions d'expédier soit une lettre aux différents intervenants mentionnant le désaccord de l'Association pour le parc ou une lettre publique; cet avis est partagé.

Le CA prendra le tout en considération.

##### **7.3 Descente au lac NDDM**

Donald fait un résumé des démarches du Conseil d'administration.

Le but visé est de faire respecter la bande riveraine d'une largeur de 15 mètres qui doit rester à l'état naturel.

Les travaux doivent être faits par la municipalité de NDDM cet automne et nous surveillerons le tout.

##### **7.4 Élection au C.A. de l'ARC**

Aucun membre n'est en élection cette année.

Le mécanisme de rotation des termes sera revu l'an prochain afin d'éviter que tous les membres du conseil, soient en élection en même temps.

Deux membres du conseil ont annoncé qu'ils quitteront l'an prochain.

#### **8. Modification des règlements généraux à l'article 3.6 Assemblée générale - Période**

Le texte proposé est le suivant :

*Idéalement, cette rencontre sera organisée la fin de semaine de la Fête du travail ou de l'Action de grâces si possible. Si la température ne le permet pas, elle sera remise au dimanche ou au lundi.*

*Proposé par le conseil d'administration, secondé par Claire Huot et adopté à l'unanimité.*

#### **9. Période de questions**

- Aucune autre question.
- Le président donne un compte rendu des différentes analyses effectuées sur le lac. Certains résultats parviendront possiblement cet automne. Aussitôt que les résultats sortiront, ils seront publiés sur le site Internet de l'Association.
- Une consultation à main levée est aussi faite pour déterminer si les personnes présentes privilégient la fin de semaine de la Fête du travail ou de l'Action de grâces pour la tenue de l'assemblée générale. Presque tous optent pour l'Action de grâces.

#### **10. Levée d'assemblée**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est levée; il est 12 h